



## comment faire de sa fille l'unique héritière de notre maison

Par **ninouse**, le **05/10/2012 à 12:41**

bonjour

mon mari et moi sommes sur le point d'acheter une maison je voulais savoir si il y avait un moyen de notre vivant que se soit notre fille seule qui héritera de la maison à notre décès car mon mari à eu d'un précédent mariage une autre fille dont nous n'avons casiment pas de nouvelles et qui héritera de la maison de sa mère qui n'a pas eu d'autre enfant?

cdt merci

Par **youris**, le **08/10/2012 à 20:13**

bjr,

les enfants sont des héritiers réservataires donc votre mari ne peut pas exclure de sa succession sa fille issue d'un précédent mariage.

mais il existe des possibilités légales pour qu'à son décès l'actif de succession soit égal à zéro afin que cette personne hérite d'une succession vide.

cdt